

La nouvelle bataille de l'Hadopi est engagée

Nouvelle pierre apportée à l'édifice législatif de l'Hadopi, la mission appelée « Création et Internet » sera bien mis en place. Présidée par [Patrick Zelnick](#), actuel éditeur-producteur du **label Naïve**, (avec notamment Carla Bruni) elle doit trouver une alternative à la seule répression des internautes téléchargeurs par le développement des plate-formes légales.

Frédéric Mitterrand a expliqué lors d'un point avec la presse que ce « *dispositif léger* » est de définir des « *propositions brèves* » contre le téléchargement illégal d' [ici le 15 novembre](#).

Si cette nouvelle commission est aussi portée par des nouveaux dans le monde du numérique, Jacques Toubon, ancien ministre de la Culture, et Guillaume Cerutti, **ancien responsable de la DGCCRF** et actuel président de Sotheby's France, le projet reste toujours sous la plume d'**Olivier Henrard**, ex-conseiller juridique de Christine Albanel et maintenant directeur adjoint du cabinet de Frédéric Mitterrand.

Pour les petites phrases, Frédéric Mitterrand s'en est donné à cœur joie en affichant sa **détermination envers les « absolutistes de l'Internet libre »**. Selon lui, Internet « *ne doit pas être un espace où le droit se volatilise et devient virtuel* ». Ambiance.

Dans la même veine, le ministre a même tapé du poing contre ceux qui estiment que la [loi Hadopi](#) est contournable. Selon lui, ces tentatives seraient le fait d'une infime minorité, pour autant il faut bien garder en tête que les moyens de contournement ont toujours eu **un temps d'avance sur les législations et non l'inverse**. Des moyens aisés de cryptage ou de visionnage en direct (*streaming*) sont déjà très développés sur la Toile...

Du côté des ayants-droit, l'**Adami** (société civile pour l'Administration des Droits des Artistes et Musiciens Interprètes) s'est, elle, félicité de l'installation de la mission « Création et internet », comme un signe particulièrement encourageant sur le volet de « *la rémunération des acteurs de la création, du financement de celle-ci et du partage de la valeur, notamment des ressources dégagées par les nouveaux modèles économiques* ». Tous les acteurs sont sur leur ligne de défense, prêts à battre la mesure des débats.